



INFO VOIRIE

SÉCURITÉ PIETONS**Travaux aménagement tennis 4 chemins**

Afin de sécuriser la circulation des piétons et des automobilistes, des aménagements ont été réalisés par le Conseil Départemental sur la rue Henri IV.

Un trottoir sécurisé et surélevé a été réalisé, facilitant l'accès au jardin public et aux courts de tennis, ainsi qu'aux habitations.

Le principe de l'écluse a été retenu pour réguler la circulation et la vitesse des automobilistes, et sécuriser la traversée des piétons.

Qu'est-ce qu'une écluse ?

Une écluse est un resserrement de la chaussée ne laissant subsister qu'une largeur de voie.

Le trafic passe donc de façon alternée, en donnant priorité à un sens (panneau carré bleu), tandis qu'à l'autre sens est attribué le panneau rond cerclé de rouge.

Pour la rue Henri 4, la priorité est donnée aux véhicules arrivant à Us par Ableiges.

Soyez vigilants, et n'oubliez pas de leur céder le passage !

COMMÉMORATION**Commémoration du 11 novembre avec l'école élémentaire**

Le jeudi 11 novembre 2021, à 10h30, sera organisé le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

Cette année, ce devoir de mémoire se voudra chaleureux et participatif, les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mmes Kencker et Ringenbach, ainsi que leurs familles, ayant répondu favorablement à l'invitation de la municipalité.

Les enfants concluront la cérémonie en chantant la Marseillaise.

Un verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes, à partir de 11h.

Info PDU

ÉDITO

Jhony Bourgin

Madame, Monsieur,

La rentrée passée, nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école avec plaisir. Plus de 120 élèves sont ainsi scolarisés à Us.

Les services communaux (secrétariat, agents communaux, équipe d'animation, équipe enseignante et les élus en premier lieu Delphine Quillent, adjointe à l'Enfance) ont œuvré toute cette fin d'été pour préparer les deux écoles afin d'accueillir les enfants de la meilleure façon possible et je les en remercie.

Cet été, le centre de loisirs a connu, pour sa première ouverture en juillet, un grand succès.

La qualité de l'équipe d'animation et le programme proposé ont permis un bon taux de remplissage.

Au vu de ce succès, La Communauté de Commune Vexin Centre a accepté de reconduire les subventions pour notre structure.

La journée des associations le 4 septembre a été un grand succès, avec une bonne affluence, à la grande joie des organisateurs. Je remercie les associations, les bénévoles et l'équipe municipale pour cette belle après-midi. L'envie et la joie de se retrouver étaient palpables.

J'en profite pour rappeler que l'application du pass sanitaire, pour les événements organisés par la Commune ou les associations, est une obligation légale.

Le préfet a reconduit son arrêté de port du masque aux abords des écoles et des gares.

Chacun a le droit d'avoir un avis et je le respecte.

Je vous invite néanmoins au respect de ces règles, à la bienveillance et ainsi au respect de chacun.

Comme vous l'avez vu, après de nombreuses sollicitations de la commune, le Conseil Départemental a réalisé les travaux de sécurisation aux entrées de village sur la RD 169 et sur la RD 28.

Nous souhaitons que ces aménagements puissent jouer leurs rôles pour modérer la vitesse excessive des automobilistes.

Pour terminer, je me réjouis du succès grandissant de notre marché du samedi.

Merci à Eliane Sinty, Adjointe aux animations et associations, qui ne cesse de prospecter pour que de nouveaux commerçants rejoignent notre marché.

Merci à l'équipe des « Rôtisseurs » qui fédère ces commerçants autour d'eux.

Ce marché, au pied de l'église, redynamise notre centre-bourg.

C'est devenu à nouveau un lieu de convivialité dans notre village. Il n'attend plus que vous !

PLACE
DE
L'ÉGLISE

Marché à Us

TOUS LES SAMEDIS DE 8H00 À 13H00

Programme du marché hebdomadaire pour le mois de novembre en page 4

SÉCURITÉ

DU VIEUX MOULIN AUX CLOSEAUX

Retour sur les travaux de sécurisation réalisés cet été entre le Vieux Moulin et le lotissement des Closeaux :

- Le talus a été arasé afin de gagner une vingtaine de centimètres, ce qui a permis d'élargir la chaussée.
- Les trottoirs ont été réparés afin de pouvoir y circuler notamment en cas de forte pluie.



L'enfouissement des lignes électriques étant programmé d'ici un an, la municipalité a fait le choix de ne pas procéder à une rénovation totale des trottoirs, tout en répondant à l'urgence de la sécurisation des voies de circulation tant pour les piétons que les automobilistes. En effet, ces travaux d'enfouissement des réseaux nécessiteront d'ouvrir chaussée et trottoirs sur cette même portion.

SOCIAL GÉNÉROSITÉ

Opération Boîtes de Noël solidaires

Fortes de la très belle réussite de l'opération Boîtes de Noël réalisée l'année dernière, deux ussoises : Laure Gautier et Karine Lançon, renouvellent l'initiative cette année.

L'objectif de ces « **boîtes de Noël** » est de récolter des cadeaux pour les sans-abris, qui seront distribués lors des maraudes des Restos du cœur qui auront lieu durant les fêtes de fin d'année.

Pour rappel, le principe est de mettre dans une boîte (type boîte à chaussures) :

- quelque chose de chaud (un vêtement, un accessoire)
- quelque chose de bon (non périssable)
- Un produit d'hygiène
- Un loisir (livre, mots croisés etc...)
- Un petit mot pour leur réchauffer le cœur

On emballe le tout comme un cadeau, sans oublier de préciser si c'est à destination d'un homme, une femme, mixte, enfant (garçon, fille, bébé).

Les boîtes pourront être déposées du **01/12/2021 au 20/12/2021** au 10, résidence du Fort à Us.

Par avance merci de l'accueil que vous réserverez à cette opération. « On compte sur vous ! »



Cette année, les Restos du Cœur constatent également un manque important de chaussures, baskets et articles de puériculture.

Tous ces dons sont également les bienvenus et peuvent être déposés à la même adresse.



ENVIRONNEMENT

TRAVAUX CIMETIÈRE

En France, la végétalisation des cimetières se généralise. L'arrêt de l'usage des pesticides amène souvent les équipes municipales à se questionner sur l'enherbement du cimetière pour en faciliter l'entretien.

Plusieurs communes du Parc Naturel du Vexin Français ont ainsi totalement enherbé leur cimetière.

Cette nouvelle conception de gestion du cimetière demande bien sûr une adaptation, et nécessite que nous appréhendions différemment notre perception de ce lieu.

Cette mutation du paysage, du minéral vers une nature plus spontanée, implique une sensibilisation des usagers de ces espaces.

Avant, les surfaces étaient souvent fortement minéralisées et imperméables... la flore se limitait généralement au fleurissement des tombes et aux massifs arbustifs et à quelques essences d'arbres...

La flore spontanée était difficilement admise, elle était perçue comme un manque de respect envers la mémoire des défunts.

Le « raté » des travaux à l'automne 2020 a nécessité qu'on laisse la nature s'exprimer au printemps avant d'intervenir.

Depuis, des ajustements ont été apportés. L'aménagement et l'entretien ont repris.

Le cimetière doit être repensé comme un jardin où s'exprime la nature, l'intervention humaine doit y être mesurée.

Il faut adapter et mettre en œuvre toutes les techniques alternatives d'entretien disponibles, elles sont complémentaires. Intervenir au bon moment et respecter les cycles de la flore et de la faune (tonte, désherbage, taille...).

Laisser, si possible, des zones de fauche tardive ou de pelouse tondue plus haut afin de favoriser la biodiversité dans ce lieu.

Apprendre à connaître et communiquer sur la flore spontanée en place et adapter la technique d'entretien à cette flore.

Des ateliers et visites seront certainement mis en place avec le PNRVF et l'Amicale des jardiniers d'Us. Nous vous tiendrons informés.

Les dernières interventions ont lieu en ce moment.

Le coût du réaménagement et plan de gestion du cimetière est de 48 855,55 € T.T.C., dont 70% subventionnés par le Parc Naturel Régional du Vexin, soit 21 000 €.

EXPOSITION

LA GRANDE LESSIVE !



À l'occasion de la dernière édition de la Grande Lessive le jeudi 14 octobre, l'école élémentaire s'est parée des œuvres réalisées par les élèves.

La Grande Lessive, qu'est-ce que c'est ?

De la petite enfance au grand âge, cette manifestation d'art participatif se développe dans les lieux dédiés aux arts, à la culture, l'éducation, la santé, la justice, la vie associative et citoyenne sur l'étendue d'une rue, d'un quartier ou sur un territoire plus vaste.

Elle se déploie au rythme de la rotation de la Terre. Chaque date correspond à une édition et à une invitation.

La Grande Lessive® a lieu un jeudi, deux fois dans l'année, en mars et en octobre.

En français, « jeudi » s'entend « je dis ».

Le choix de ce jour permet de manifester une présence créative et citoyenne, un jour comme un autre.

En effet, il n'y a pas de jour privilégié pour explorer quelque chose de l'art en se questionnant soi-même et en coopérant.

C'est l'occasion qui importe, et La Grande Lessive® en offre une !

CIRCULATION ET STATIONNEMENT



Vous l'avez certainement constaté, depuis la rénovation et le réaménagement du centre-bourg, la vitesse a été limitée à 30 km heure dans cette zone.

Les trottoirs ont été aménagés de façon à avoir des continuités de cheminement piéton dans le centre du village.



Un petit rappel au sujet des trottoirs : l'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique.

De fait, c'est verbalisable. L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.

De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant.

Rendre les trottoirs aux piétons, voilà un acte civique !

Partageons la rue, afin de permettre à tous de vivre dans un village agréable.

Chacun est appelé à la vigilance pour adapter son stationnement de façon à ne pas gêner la circulation piétonne, ne pas gêner l'accès des riverains à leur garage, à proximité des bornes incendies pour ne pas compliquer l'intervention éventuelle des secours, ne pas stationner dans les endroits qui gênent la visibilité des automobilistes et rendent certains lieux dangereux comme sur la rue Adrien Fétu.

INTERDICTION DE STATIONNEMENT sur la placette située rue Adrien Fétu.

Mi-septembre, un panneau faisant mention d'une interdiction de stationner a été posé sur la petite place rue Adrien Fétu.

Depuis cette date, tout stationnement y est interdit. Seuls les arrêts y sont autorisés, notamment pour la consultation du panneau d'informations situé sur cette même place.

Une place de stationnement ou d'arrêt minute à hauteur de la copropriété sise au 5 rue Adrien Fétu située à l'intersection avec la RD169 a été instituée.

Seuls y sont autorisés les arrêts et stationnements d'une durée inférieure à 5 minutes.

Le dépassement de cette durée constitue un arrêt gênant à la circulation routière.

Cet arrêté a été pris afin de rendre à la placette sa fonction d'agrément.

L'arrêt minute permettra la consultation du panneau d'informations et l'arrêt des véhicules des personnels de santé.

TRAVERSÉE DU VEXIN 2037

Exposition des cyanotypes

Mercredi 20 octobre, rendez-vous avait été donné aux Ussois au lavoir d'Us, pour une balade le long de la Viosne, afin d'y découvrir les cyanotypes réalisés par les enfants, en collaboration avec les artistes-paysagistes Emilie Gayet et Corène Caubel, en résidence artistique au Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Emilie et Corène étaient intervenues début juillet au centre de loisirs de notre commune. Elles avaient proposé aux enfants de créer des cyanotypes représentant les animaux de la Viosne à partir de végétaux prélevés le long de la rivière.

Ces ateliers s'inscrivaient dans un projet plus vaste, la « Traversée du Vexin 2037 », qui consistait à créer avec les habitants du territoire, des œuvres qui évoquent les paysages et de leur évolution à l'horizon 2037.

Merci aux visiteurs qui ont bravé le vent et la pluie lors de cette restitution !

NOTRE DOYENNE, 100 ANS

Marie-Claire Follet a fêté ses 100 ans le 22 octobre dernier, à la Résidence « Ma Vallée ».

Pour l'occasion, Jhony Bourgin, le maire, Eliane Sinty, adjointe à la Vie associative, culturelle et sociale, le personnel de l'établissement, quelques résidentes, ainsi que deux de ses enfants, se sont réunis pour lui souhaiter un Joyeux Anniversaire.

Marie-Claire Follet est née dans un petit village du Berry. Mère de 5 enfants, elle a également 9 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants, bientôt 12 ! Sa famille lui est plus chère que tout.

Très appréciée des membres du personnel ainsi que de l'ensemble des résidents, Marie-Claire est résolument tournée vers les autres et vers l'avenir.



L'interco à l'écoute des jeunes

Le conseil intercommunal des jeunes



Le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) de la Communauté de Communes Vexin Centre est une instance consultative qui permet aux jeunes de 12 à 17 ans de s'exprimer, de proposer des idées et d'animer le territoire à travers la réalisation de projets qu'ils ont imaginés et choisis.

Ce Conseil fonctionne sur le même principe que le Conseil Communautaire et se réunit en séances plénières et en commissions. Chaque jeune est accompagné par le référent de sa commune qui est un élu. Le mandat du CIJ dure une année.

En octobre dernier, le CIJ a donc été renouvelé pour l'année 2021-2022. Raphaël Gasnier, qui faisait déjà partie du Conseil pour le mandat précédent, a accepté de représenter à nouveau notre village.

Nous le remercions chaleureusement pour son investissement.

**HORAIRE
ACCUEIL
MAIRIE**

La mairie vous accueille à nouveau sans rendez-vous :

Lundi : de 14h à 18h

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h30

Vendredi : de 9h à 12h

Samedi : de 9h à 12h



LA SUCRERIE vous propose

Les 18 et 19 novembre 2021

« MENU BEAUJOLAIS »

Services : jeudi et vendredi midi
ainsi que vendredi soir

Entrées :

- Tartare de saumon frais
ou
- Saucisse de Morteau en croûte
ou
- Parmigiana du chef

Plats :

- Pièce de bœuf sauce marchand de vin
ou
- Croustillant de dos de Cabillaud,
sauce maître d'hôtel
ou
- Bœuf Bourguignon

Desserts :

- Meli Melo de fromages
ou
- Crème brûlée aux fruits rouges
ou
- Tarte Tatin en chaud/froid

Boisson :

- ¼ de Beaujolais
- 1 Café

Prix: 19,50€



Restaurant
« Marque Accueil »

« LA SUCRERIE » - tél/fax : 01 34 66 01 31

Marché de US en fête

pour fêter le Beaujolais nouveau !

Samedi 20 novembre

Organisé par les Rôtisseurs 95, le caviste Objectif Vin,
avec le soutien de la mairie.

PANIER GARNI à gagner !

Exposants participant :

- Magali Joux (primeur)
- Bee Api Vexin (miel)
- Les Rôtisseurs 95
- Délices d'Auvergne
- Boulangerie de Seraincourt
- Poissonnerie « Nouveau Concept »
- Objectif Vin (caviste)
- Renata - L'Atelier Floral
- Chantal et ses macarons

REPAS CONVIVAL à partir de 13 h

Joue de bœuf + verre de beaujolais nouveau 10 €

Réservations, avant le 14/11, auprès des Rôtisseurs, soit sur le marché, soit en appelant le 07 49 93 67 00.

Règlements (espèces ou chèques à l'ordre des Rôtisseurs) à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de US

Places limitées

ÉCOLE

VENTE DE CHOCOLATS

Chers habitants,

Cette année, l'équipe enseignante de l'école élémentaire organise une vente de chocolats, avec la participation d'Initiatives Chococats.

Cette vente est ouverte à tous les gourmands ! A tous les Ussois et amis d'Ussois !

Vous pouvez consulter le catalogue en ligne, et commander si vous le souhaitez, en cliquant sur le lien suivant :

<https://asso.initiatives.fr>

Le code d'accès est le suivant : PMYCEH

Deux modes de livraison sont possibles :

- 1) La livraison gratuite des commandes à l'école. Votre commande sera alors à retirer à l'école élémentaire directement. Dans ce cas, la date limite de commande est fixée au 15 novembre.
- 2) La livraison individuelle, à domicile, avec frais de port, mais idéal si vos proches souhaitent également soutenir nos projets en commandant, même s'ils n'habitent pas la région ! Les commandes pourront être expédiées à partir du 2 novembre.

Faites-vous plaisir ou faites plaisir à vos proches !



HORAIRES D'HIVER DÉCHÈTERIE

du 1^{er} Novembre 2021 au 31 mars 2022

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	9H - 12H					9H - 12H	9H - 13H
APRES-MIDI	14H - 17H		14H - 17H		14H - 17H	14H - 17H	

Ramassage des encombrants le lundi 22 novembre 2021

Programme du marché hebdomadaire

pour le mois de novembre

Commerçants	6 novembre	13 novembre	20 novembre	27 novembre
Les Rôtisseurs 95				
Maison Joux				
Atelier Floral				
Les Macarons de Chantal				
Délices d'Auvergne				
Boulangerie Maison Vauvillier				
Poissonnerie Nouveau Concept				
Objectif Vin				
Bee Api				
Huilerie Avernoise				
Ferme du Colimaçon				

Programme 2021 "j'ai du bol"

Mardi 16 novembre de 10h00 à 12h00

- jeudi 5 novembre 2021 10h
- jeudi 4 et vendredi 5 novembre 2021 10h
- jeudi 11 novembre 2021 10h
- jeudi 18 novembre 2021 10h
- jeudi 25 novembre 2021 10h
- jeudi 2 décembre 2021 10h
- jeudi 8 décembre 2021 10h
- jeudi 15 décembre 2021 10h
- jeudi 22 décembre 2021 10h

expo porte-bonheurs et talismans

Les petits moments du Vexin 2021

nov-déc 2021

AVRIL CHANGE